



Thématique veille sanitaire internationale

Note d'information

23/06/2025



## Émergence de la dermatose nodulaire contagieuse en Sardaigne

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Guillaume Gerbier (DGAL), Carlène Trevennec (Inrae) Pour l'organisme le LNR : Philippe Caufour (Cirad)

<u>Auteur correspondant : plateforme-esa@anses.fr</u>

## **Essentiels**

Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) a été confirmé le 21/06/2025 en Sardaigne au sein d'un élevage bovin.

Une épizootie avec plus de 7 800 foyers détectés avait été observée en Europe en 2015-2017 dans les Balkans.

La DNC est enzootique en Afrique sub-saharienne. Elle est présente au Proche-Orient et en Asie, et, depuis 2023, en Afrique du Nord.

## Sources:

- Communiqué de la région autonome de Sardaigne du 21/06/2025
- ADIS le 23/06/2025 reférence IT-LSD-2025-00001
- Note le la Plateforme ESA du 01/04/2019 <u>Point de situation sur la dermatose nodulaire contagieuse</u> bovine en Europe

La dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale due à un virus de la famille des Poxviridae, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.

La DNC affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Le virus se transmet principalement par transmission mécanique par des arthropodes vecteurs mécaniques hématophages parmi lesquels les Stomoxes. Elle se manifeste par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Son impact est surtout économique en raison de la morbidité élevée et des restrictions commerciales qu'elle engendre (source : OMSA, 2022,).

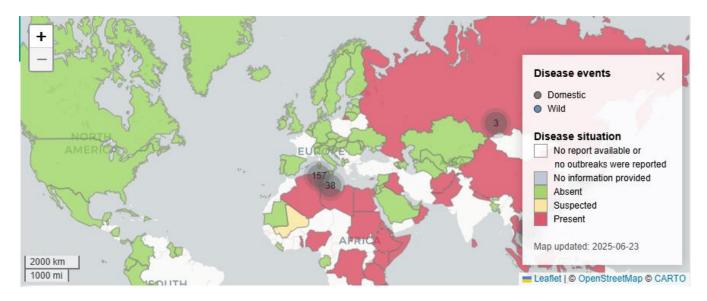
La DNC doit être notifiée à l'OMSA. Au niveau européen, la maladie est classée « ADE » à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882).



Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été confirmé le 21/06/2025 en Sardaigne au sein d'un élevage de 131 bovins (source ADIS). Sept animaux ont présenté des signes cliniques. Toutes les mesures de sécurité ont été mises en place en urgence par les autorités sanitaires italiennes. Ces dernières considèrent que, compte tenu de la présence de la maladie en Afrique du Nord et de son absence actuelle dans d'autres pays et de l'expérience italienne dans la gestion des maladies vectorielles (comme la fièvre catarrhale et l'EHDV), l'origine de l'épidémie serait due à des vagues de vecteurs hématophages.

Une épizootie avait été observée en Europe dans les Balkans en 2015-2017. Elle a été éradiquée grâce à un ensemble de mesures de gestion, parmi lesquelles une campagne de vaccination régionale qui a joué un rôle déterminant. La DNC est présente en Afrique du Nord depuis 2023 (Libye, Algérie, Tunisie) (source: EFSA 21/03/2019). Le dernier foyer observé en Europe datait du 10 octobre 2017 au Monténégro.

En Tunisie, une vaccination au moyen d'un vaccin homologue a été initiée le 07/12/2024, ciblant tous les bovins sur tout le territoire du pays (source : <u>Wahis le 07/03/2025</u>). La vaccination est aussi pratiquée en Algérie et en Libye.



**Figure 1.** Distribution géographique de la DNC entre le 01/01/2024 et le 22/06/2025 (source : <u>EFSA consulté le 23/06/2023</u>)

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © https://www.plateforme-esa.fr/ »

2/2 Version du :